

parce qu'il apprend l'exercice mutuel de la justice et de la charité.

Certes l'Eglise, qui sait admirablement incliner sa taille divine vers les faiblesses humaines, n'a pas du premier coup interdit la guerre. Mais elle a préparé par une longue suite de marches l'ascension des peuples vers cette idée.

Introduire le rêve de justice dans la guerre, c'est presque mettre l'épée au fourreau.

Le Docteur Angélique a résumé cette doctrine en mots lapidaires :

“ Une guerre peut être juste, mais pour qu'elle soit cela il faut qu'elle ait trois conditions :

1o. Qu'elle se fasse par l'autorité du gouvernement,

2o. Que la cause en soit fondée sur la justice, c'est-à-dire que ceux à qui on la fait aient mérité qu'on la leur fasse ;

3o. Que l'intention du souverain qui fait la guerre soit droite, en sorte qu'il ait en vue le seul bien public.

Car on ne doit faire la guerre que pour parvenir à la paix ; et une guerre est illicite même si le souverain qui la déclare a un juste sujet de la déclarer quand ce souverain n'a pas une intention droite, quand par exemple il la déclare par vengeance, ambition ou orgueil.”

Le jour où les chefs d'Etat loyalement unis appliqueraient cette théorie de la guerre, les congrès de la paix auraient fini leur œuvre : mais, dira-t-on, l'Eglise a fait la guerre ? Il faudrait examiner si elle pouvait l'éviter et il faut en tout cas reconnaître que la première, elle a fait la guerre pour autre chose qu'un bénéfice matériel. Elle a donné des lettres de noblesse au combat en armant les chevaliers pour l'idée seule et en leur imposant les règles de la charité pour code d'honneur. N'est-ce pas mener l'humanité à la suppression de la guerre que d'introduire la pitié, le respect du vaincu, le désintéressement dans l'héroïsme ? N'est-ce pas agir pour la paix que d'interdire au soldat le pillage et de lui ordonner de se conduire dans les pays conquis “ comme l'oiseau rassasié, qui ne s'abat point où une nourriture de chair l'appelle.” Comme nous devons au christianisme dans la paix un droit politique, nous lui devons dans la guerre un droit des gens.

Enfin, quand l'Eglise dans son *Te Deum* remercie le ciel pour une victoire accordée, elle regarde cette victoire comme un bienfait de Dieu qui produira la paix.

Le grand mystique de l'Histoire que doit être l'empereur de Russie connaît la tradition chrétienne, dont il porte un rameau. Il savait ces choses et il voulait la présence d'un délégué pontifical parce que la théorie de la chrétienté sur la guerre est de chêne, tandis que celle des puissances est de la poussière de chêne balayée par les vents.

Lamorigière disait un jour à Pie IX :

— Il n'y a rien en ce monde au-dessus de Votre Sainteté ?

— Il y a la Papauté, répondit celui dont les belles lignes n'ont pas été rongées par la vermine des révolutions. Cette papauté a donc l'avantage sur les puissances terrestres que ses idées d'aujourd'hui ne rougissent pas en face de ses idées d'hier et qu'elle peut, sans se voir flétrir, se regarder dans le miroir du passé. Elle a cette autre supériorité que, captive et sans royaume, elle parle de la guerre en désintéressée.

Le pouvoir d'un vieillard qui possède pour tous biens un vieux palais, une robe blanche et des millions d'âmes, ce pouvoir dépossédé le laisse arbitre naturel des nations. Tous les peuples savent la grandeur de ce rôle par des exemples récents. Mais la France est moins en droit qu'une autre d'effacer le souvenir d'un arbitrage refusé par elle. Le 22 juillet 1870, Pie IX le Grand écrivit deux lettres qui étincellent au sommet de sa tiare, pierres taillées par les mains de la charité. Celle qu'il adressa au roi de Prusse est peu connue ; la voici :

PIE IX A GUILLAUME 1er

Majesté,

Dans les graves circonstances où nous nous trouvons, il vous paraîtra peut-être insolite de recevoir une lettre de moi ; mais, vicairé sur la terre du Dieu de paix, je ne puis faire moins que de vous offrir ma médiation. Mon désir est de voir disparaître les préparatifs de guerre et d'empêcher les maux qui en sont la conséquence inévitable. Ma médiation est celle d'un souverain,